

MAIL FFG DU 17 AVRIL 2020

A l'attention des délégués de Ligue entreprise :

Chers amis,

Tout d'abord, j'espère que vous vous portez bien, nous revenons vers vous au sujet de la suite du calendrier sportif 2020 pour vous informer que, compte tenu de la crise sanitaire actuelle, la fédération a entériné le principe général de report des épreuves sur lesquelles un titre de Champion de France est délivré. Les autres épreuves nationales individuelles et par équipes qui étaient prévues jusqu'à la date du 30 juin sont définitivement annulées pour cette année.

En conséquence la 1^{re} Division entreprise – Trophée Jean-Pierre Peugeot ainsi que le Championnat de France par équipes d'entreprise de golf sur Pitch and Putt sont officiellement reportés à une date ultérieure, nous reviendrons prochainement vers les clubs concernés pour leur annoncer les nouvelles dates choisies.

La 2^e division, les deux poules de 3^e division et la promotion entreprise sont définitivement annulées. Il n'y aura donc pas de montée ni de descente dans les divisions nationales entreprise en 2020.

S'agissant des épreuves de qualification du Championnat Fédéral Entreprise et de la Coupe de France Entreprise organisées par les ligues, elles sont également annulées.

En ce qui concerne le championnat fédéral, le format de l'épreuve va quelque peu changer cette année notamment en ce qui concerne le mode de sélection :

- Attribution de 4 wild cards par ligue (56 joueuses ou joueurs)
- Chaque équipe de ligue sera constituée de 5 joueurs ou joueuses et devra comprendre au minimum 1 personne de chaque sexe (4 meilleurs scores retenus)
- Qualification automatique de la Championne et du Champion de France 2019
- Ouverture d'inscriptions individuelles pour le reste du champ (38 joueuses ou joueurs retenus en fonction de l'index)

Veuillez noter que le montant de l'inscription des joueurs de votre ligue reste de 50€ et que le montant d'inscription des joueurs individuels en ligne passe à 80€ afin de l'harmoniser avec l'ensemble des grands prix sur 2 tours.

En ce qui concerne la Finale Nationale de la Coupe de France, nous reviendrons prochainement vers vous pour vous annoncer si l'épreuve est maintenue ou pas.

Veuillez noter également que toutes les épreuves annulées en 2020 ont été proposées en priorité au club d'accueil de cette année. Sauf contre-indication de votre part, nous validerons ces demandes de réattribution pour l'année prochaine, cela concerne la D2, D3 A et B ainsi que la Promotion entreprise.

Nous travaillons actuellement avec les clubs des épreuves reportées (1^{re} division et Pitch and Putt entreprise) afin de trouver une autre date cette année.

Nous allons communiquer ces informations à l'ensemble des clubs engagés en divisions entreprise et vous demandons de faire suivre ce message aux AS de votre ligue.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Amicalement, Le Département Sport Amateur